

Séance du 12 avril 2023

Nombre de conseillers	
en exercice :	33
Présents :	25
Absent :	1
Procurations :	7
Votants :	32

Les membres du Conseil Municipal de la commune d'Onet-le-Château se sont réunis le douze avril deux mille vingt-trois à dix-neuf heures, à la Maison des Associations, sur la convocation qui leur a été adressée le quatre avril deux mille vingt-trois par Monsieur Jean-Philippe KEROSLIAN, Maire

Président : Jean-Philippe KEROSLIAN, Maire d'Onet-le-Château

Présents : Marie-Noëlle TAUZIN, Christian MAZUC, Catherine COUFFIN, Raymond BRALEY, Dominique BEC, Didier PIERRE, Sabine MIRAL, Gulistan DINCEL, Jean-Louis COSTE, Christine LATAPIE, Michel SOULIE, Valérie ABADIE-ROQUES, Jacques DOUZIECH, Françoise VITIELLO, Jacky MAILLE, Franck TOURNERET, Christian GIRAUD, Stanislas LIPINSKI, Jean-Luc PAULAT, Benjamin GOURDON, Jean-Marc LACOMBE, Elisabeth GUIANCE, Liliane MONTJAUX, Amar GUENDOZI, Isabelle COURTIAL

Absents ayant donné pouvoir : Jean-Philippe ABINAL (parti à 19h32 pouvoir à Jean-Philippe KEROSLIAN), Fabienne VERNHES (pouvoir à Marie-Noëlle TAUZIN), Hakim GACEM (pouvoir à Catherine COUFFIN), Virginie SEXTO (pouvoir à Christian MAZUC), Rachida EL HAOUARI (pouvoir à Christine LATAPIE), Ludivine CHATELAIN-NOUIOUA (pouvoir à Franck TOURNERET), Mathieu GINESTET (pouvoir à Elisabeth GUIANCE)

Absent excusé : Amar GUENDOZI

Secrétaire de séance : Marie-Noëlle TAUZIN

DG/53-2023**Travaux gymnase des Albatros : actualisation du plan de financement**

Vu la délibération N°DG/44-2021 du Conseil Municipal en date du 6 mai 2021 autorisant les travaux de réfection de la toiture du gymnase des Albatros et d'isolation,

Vu l'avis majoritairement favorable après examen des commissions en date du 3 avril 2023 (pour : 19 ; contre : 0 ; abstentions : 4).

ENTENDU que par délibération n° DG/44-2021 du 6 mai 2021, le Conseil Municipal avait autorisé les travaux de réfection de la toiture du gymnase des Albatros et d'isolation.

CONSIDERANT que dans le cadre du plan de sobriété énergétique et afin d'agir pour accélérer la réduction des consommations d'énergie de cet équipement, la collectivité a décidé de poursuivre ses travaux d'entretien.

CONSIDERANT que le projet consiste aux remplacements des appareils d'éclairage en tube fluorescent par des appareils à led, de la toiture sur la partie vestiaires actuellement en bac acier simple peau par des panneaux sandwich, des menuiseries simple peau et simple vitrage par des menuiseries aluminium isolées et double vitrage, de la chaudière datant de 2009 par une chaudière à condensation et des ventilo-convecteurs plafonniers et aérothermes avec automates.

CONSIDERANT que le montant estimatif de cette opération, sous maîtrise d'œuvre et maîtrise d'ouvrage communales, s'élève à 217 475 € HT.

CONSIDERANT que compte tenu de ces éléments, il convient d'actualiser le plan de financement prévisionnel tel que suit :

DEPENSES EN € HT		RECETTES EN €		
Coût total du projet :		DSIL	86 990	40.00%
Eclairage	25 350	Conseil Départemental	65 242	30.00%
Toiture	49 950			
Menuiseries	22 683	Ville d'Onet-le-Château	65 243	30.00%
Chaudière	119 492			
Total	217 475	Total	217 475	100 %

Cet exposé entendu et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des voix :

- autorise les travaux de remplacement des appareils d'éclairage, de la toiture sur sa partie vestiaires, des menuiseries et de la chaudière du gymnase des Albatros tels que décrits ci-dessus,
- approuve l'actualisation de son plan de financement prévisionnel tel que présenté ci-dessus,
- autorise Monsieur le Maire à entreprendre toutes démarches nécessaires à l'exécution des présentes dispositions et à signer tout document relatif à ce projet.

Fait et délibéré à Onet-le-Château les jour, mois et an susdits
Pour extrait conforme,

Le Maire



Jean-Philippe KEROSLIAN

La Secrétaire de séance,

Marie-Noëlle TAUZIN

Certifiée exécutoire par M. le Maire

Compte tenu de la transmission en Préfecture le : **14 AVR. 2023**

Et de la publication le : **17 AVR. 2023**